

Alexandre Faure

Séances à prix variable *

Si la subversion lacanienne du temps des séances est presque passée au rang d'habitude, qu'en est-il de la subversion du paiement ? Nous ne manquons pas de témoignages et d'anecdotes d'un Lacan analyste qui n'hésitait pas à faire varier le prix des séances, en dehors de toute politesse, en dehors de la gêne¹ habituelle qui recouvre lesdits problèmes d'argent. Au-delà de la fascination que cela produit d'un qui s'autorise à presque tout concernant l'argent, existe-t-il une logique à ses variations, à ce maniement du paiement ?

D'ailleurs, on le constate encore aujourd'hui, dans une moindre mesure certes, le prix des séances varie. Il varie d'un analyste à l'autre, d'un analysant à l'autre, voire au cours d'une même cure. Qu'indiquent ces variations ? Le prix des séances s'établit-il au hasard ? Est-il fixé sur un cours des cures, comme il existe un cours du blé ? Le prix a-t-il donc une importance ?

Le prix des habitudes

Ce thème des journées est une mise à la question que l'École nous adresse. Cette question contrarie nos habitudes de travail, différentes pour chacun bien sûr, où l'on pourra donner le même prix pour tous – position de la profession libérale –, demander au patient d'estimer le prix de sa parole, ce qu'il est prêt à payer, voire pratiquer des tarifs différenciés en fonction de ce qu'on imagine des possibilités financières de la personne – position de gauche, « fraternelle » compléterait Fabrice Lucchini. C'est dire que la question du paiement recouvre, côté analyste clinicien, celle du *quoi faire payer*, du savoir pour quoi c'est faire².

Lacan aura signalé combien le risque de toute question technique sera de souffrir d'une certaine routine ; routine qui, pour le parlant, sera le prix à payer de sa tranquillité³. « Il est certain que ce serait mieux de se débarrasser des habitudes⁴ », et cela qu'elles soient bonnes ou mauvaises⁵, précise-t-il. Plus que de porter un jugement moral sur ce qu'il serait bon ou

mauvais de faire, il vise la fonction de toute habitude dans son rapport au manque. Risque de toute pratique qui s'institue ⁶, qui se ritualise, c'est-à-dire qui calfeutre la question de ce qu'on fait.

Sur ce point, Lacan rapportera les propos d'un autre psychanalyste rencontré lors de son dernier voyage aux États-Unis : « Ce pourquoi je n'attaquerai jamais les formes instituées, [...] c'est qu'elles m'assurent sans problème d'une routine qui fait mon confort ⁷. » Par conséquent, la mise en question de la routine ⁸ n'aura d'autre fonction que de prévenir la dégradation des objectifs ⁹, le *pourquoi on fait ça comme ça*, en dehors de toutes les habitudes professionnelles.

L'analyste et l'argent

Freud n'établissait pas ses prix au hasard, réglant d'ailleurs assez simplement la question du paiement de ses honoraires. Il parlait de la non-mise en danger de l'existence matérielle ¹⁰ du psychanalyste, élégante façon de dire qu'il doit gagner assez d'argent pour vivre. Ce à quoi il ajoute que cette somme d'argent perçue doit lui permettre de conserver un temps pour travailler ¹¹. Raison pratique, raison socio-économique qui a le mérite de n'être indexée ni sur l'exercice d'un pouvoir, ni sur l'usage d'un savoir.

Il en sera tout autrement pour Lacan qui, dans « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », s'arrête sur ce qui pousse quelqu'un à occuper cette fonction d'analyste : « [...] y a-t-il des cas où une autre raison vous pousse à être analyste que de s'installer, c'est-à-dire de recevoir ce qu'on appelle couramment du fric ¹² ». Cette *autre raison* met en question le psychanalyste, le pourquoi de sa présence et de son rapport à l'acte.

Au congrès de l'École freudienne de Paris de mai 1971 consacré à la technique de la psychanalyse, le psychanalyste et neuropsychiatre Paul Mathis ¹³ est intervenu sous le titre « Remarques sur la fonction de l'argent dans la technique psychanalytique ». Cinquante ans après, son exposé permet de faire fonctionner un certain nombre d'éléments quant à cette question du paiement, au premier rang desquels je situe l'écueil imaginaire de l'analyste ¹⁴ et le point de conséquence où son travail en est venu pour lui ¹⁵. On peut supposer que l'analyste soit un peu au fait de ce que recouvre pour lui l'argent et qu'il s'abstienne de faire payer le prix de son inanalysé. Freud parlait de l'analyste comme celui qui se serait défait de cette « fausse pudeur ¹⁶ » qui enrobe généralement l'argent.

Par conséquent, comme index du paiement, commençons par éliminer le rapport que l'analyste entretient lui-même avec l'argent – cela existe bien sûr, mais cela ne constitue pas une raison analytique.

Méconnaissance

À l'exception de quelques cas de vérité ¹⁷ sur lesquels il ne serait pas inintéressant de s'arrêter, on ne peut faire l'économie de la question du paiement dans les premières séances – il y a même des situations pour lesquelles le montant des honoraires est abordé dès l'appel, allant jusqu'à plaquer l'argent du côté d'un obstacle, d'un impossible : « Je n'ai pas les moyens. »

En réponse au chiffre proposé par l'analyste se constate un certain nombre d'implications tout à fait reconnaissables, une variété de réponses déjà fortement significatives : la personne qui négocie, celle qui dira non, ce n'est pas possible, celle qui viendra les mains vides, celle prête à payer le prix fort, celle présentant un total engagement jusqu'à payer tout ce que l'autre demandera, celle qui hésitera à piocher dans ses économies, etc. Bref, le moment du paiement qui d'habitude se passe de mots, voire aujourd'hui de contact, voit la transformation du chiffre comptable en une implication dans la parole : *on parle d'argent*, traduisant pour chacun ce qu'agite ce signifiant particulier. Ignorer la valeur, la dimension linguistique de l'argent me semble être précisément la critique que Lacan portera aux professions libérales : méconnaissance systématique de ce qu'est la fonction de l'argent ¹⁸, dit-il, ce qui ne veut pas dire qu'elles se privent de la manière bien sûr.

L'équivalent

De manière certainement plus marquée aujourd'hui, l'argent pris dans sa dimension économique fonctionne selon un principe d'équivalence et de correspondance : tout ce qui est du registre de l'avoir trouve son équivalent monétaire (service, prestation, objet, produit, voire travail). Il y aurait là un travail à réaliser sur l'argent et la maîtrise. N'est-ce pas à cet endroit précis que la *psychanalytique* opère une première subversion de l'argent ? Subversion de cette correspondance posée *a priori* par les discours : pour telle chose, tel prix pour tous. Raison pour laquelle il n'y a pas de marché de l'analyse, car c'est l'instauration d'un prix fixe qui fait le marché.

S'il est communément admis que payer un certain prix, en plus ou moins grosses coupures, fait obstacle à l'idée que l'analyste serait uniquement mû par un désir de sacrifice ou par pur philanthropisme, cela fait tout autant barrage à l'énigme que constitue le désir de l'Autre : *que me veut-il ?* Question derrière laquelle est toujours tapie l'angoisse. « Il est peut-être très important pour le patient de penser pendant longtemps que l'analyste ne s'intéresse qu'à l'argent, de même qu'il peut être très important pour le client de la prostituée de penser que celle-ci ne s'intéresse qu'à l'argent, car si elle

s'intéressait par exemple au bien de son client, si l'analyste s'intéresse au bien de son patient, où allons-nous ¹⁹ ! », remarque Themouraz Abdoucheli.

« Si nous ne nous faisons pas payer, souligne Lacan, nous entrerions dans le drame d'Atrée et de Thyeste qui est celui de tous les sujets qui viennent nous confier leur vérité ²⁰. » Pourquoi cette référence au mythe d'Atrée et Thyeste et pour dire quoi ? Lacan évoque ce mythe lors d'une séance de commentaire de *La Lettre volée* d'Edgar Allan Poe citant lui-même cette tragédie dans laquelle deux frères jumeaux cherchent à se venger en faisant payer à l'autre le prix des vérités avouées : « Tu vas payer » pourrait être un sous-titre de ce mythe. « Chacun sait que l'argent ne sert pas simplement à acheter des objets, mais que les prix qui, dans notre civilisation, sont calculés au plus juste, ont pour fonction d'amortir quelque chose d'infiniment plus dangereux que de payer de la monnaie, qui est de devoir quelque chose à quelqu'un ²¹ », conclut Lacan. Payer non pour avoir, mais pour éviter de devoir quelque chose à quelqu'un. Ainsi, on pourrait penser le paiement analytique dans son lien à la séparation d'avec l'analyste ²². La suppression du paiement, remarquait Freud, retire « un bon motif d'aspirer à la terminaison de la cure ²³ ».

L'argent, signifiant ?

J'en arrive à ce qui me fait problème et dont je souhaite exposer les termes qu'il s'agirait de faire fonctionner à partir d'une remarque de Lacan à la suite de l'exposé de Paul Mathis : « Il me semble qu'aucune articulation ou commencement d'articulation sur ce qui peut s'engendrer de la fonction de l'argent dans l'analyse ne peut se faire sinon à partir de cette façon d'articuler graphiquement la question ²⁴ [...]. »

Articuler graphiquement la question, cela se lit assez aisément avec ce qui vient après, le graphique désignant l'écriture des discours et plus précisément le discours de l'analyste. Mais pourquoi poser les choses graphiquement à partir des discours ? Cela présente l'intérêt premier qu'à penser en termes de places (semblant, jouissance, production et vérité), on ne s'arrête pas au repérage d'un sujet en particulier – c'est-à-dire la série des variations cliniques –, plutôt à une logique repérable.

Et il insiste : « Je pense qu'il est tout à fait impossible de dire quelque chose de la fonction de l'argent sans se demander massivement au départ *si l'argent est à la place même de l'analyste* ²⁵, s'il est identifiable à cet objet *a* et si le discours de l'analyste est spécifié de cette place en haut et à gauche qu'occupe l'analyste ²⁶. » En somme, voilà une remarque qui se présente comme une question-hypothèse : l'argent est-il à la même place logique que

l'analyste ? Si oui, quelles en sont les conséquences ? Sinon, à quelle place situer l'argent dans l'écriture du discours analytique ?

À suivre Lacan, l'argent serait à situer en haut à gauche, c'est-à-dire à la place du semblant occupé par l'objet *a* dans le discours analytique ; cette place du semblant est également celle de l'agent du discours – l'agent au sens non pas de celui qui fait, mais de celui qui fait agir ²⁷. Là, question ; question parce que l'objet *a* est double, soit désignant l'objet du fantasme du sujet qui se fait cause de son désir, soit considéré du point de vue de la jouissance.

Si l'argent est en place de semblant d'objet *a*, commençons par dire qu'il n'est déjà plus objet, mais semblant – semblant dont Lacan précise que le signifiant est identique au statut comme tel du semblant. Cela ne veut pas dire qu'il fait semblant, « c'est pour de faux » comme disent les enfants, ni même que ce soit à juger sur le plan de la vérité, non. Plutôt est-ce un maniement, le maniement d'une place.

« De la main de l'analysant à celle de l'analyste, se produit une mutation, une métamorphose ²⁸. » Paul Mathis signale ainsi que si l'analyste reçoit l'argent, il le reçoit comme signifiant, c'est-à-dire comme signifiant pour le sujet et non comme objet de jouissance. Il y a donc une opération de transformation, de substitution de l'objet au signifiant.

Un paiement sur mesure maniant l'argent comme un semblant pourrait-il alors créer les vagues nécessaires pour produire la détermination du sujet par telle ou telle signification, pour qu'il l'aperçoive ?

Faire passer l'argent au statut de signifiant le désencombre de son poids d'objet matériel (monnaie, billet), c'est-à-dire de son statut purement économique. Pour le philosophe et sociologue allemand Georg Simmel, à qui l'on doit l'ouvrage passionnant *Philosophie de l'argent*, tout paiement ne peut être considéré comme strictement marchand et impersonnel ; il se subjectivise en mobilisant les signifiants particuliers du sujet. Le paiement analytique reconduit donc à l'impossibilité de faire l'économie des relations de transfert qui sont autres que des relations marchandes, ouvrant aux effets subjectifs du paiement.

Voilà peut-être une voie de sortie, ouverte par Lacan, qui subvertit le mirage de l'argent pour indiquer un possible maniement à la mesure de chacun, un paiement en tant que sujet, hors du système marchand.

*[↑](#) Intervention aux Journées nationales de l'EPFCL, « Qu'est-ce qu'on paye en psychanalyse ? », à Paris, le 26 novembre 2022.

1.[↑](#) La gêne est un mode d'embarras du sujet, au sens où Lacan l'entendait dans le séminaire *L'Angoisse*, c'est-à-dire dans son rapport à la division, à la castration imaginaire du sujet.

2.[↑](#) J. Lacan, « Discours de conclusion au Congrès de l'École freudienne de Paris sur "La technique psychanalytique" », *Lettres de l'École freudienne*, n° 9, décembre 1972, p. 508.

3.[↑](#) J. Lacan, *Conférence sur le psychanalyste et la formation du psychiatre à Sainte-Anne*, 10 novembre 1967, inédit.

4.[↑](#) J. Lacan, *Jacques Lacan à l'École Belge de psychanalyse*, 14 octobre 1972, inédit.

5.[↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 41 : « [...] à assurer la permanence de cette somme d'habitudes, bonnes ou mauvaises, où un certain ordre établi trouve son confort et sa sécurité. »

6.[↑](#) J. Lacan, « Variantes de la cure type », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 330.

7.[↑](#) J. Lacan, « Proposition sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 259.

8.[↑](#) J. Lacan, « Acte de fondation », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 231.

9.[↑](#) J. Lacan, « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 », dans *Écrits, op. cit.*, p. 464.

10.[↑](#) S. Freud, « Sur l'engagement du traitement », dans *La Technique psychanalytique*, Paris, Puf, 3^e éd., 2013, p. 97.

11.[↑](#) Freud écrit dans une lettre adressée à Abraham en 1912 : « [...] relevez vos honoraires pour trouver le temps de travailler et vous reposer ; il faut que je me repose de la psychanalyse en écrivant, sans quoi je n'y tiens plus. »

12.[↑](#) J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 572. La suite de la citation – « subvenir aux besoins de vos à-charge, au premier rang desquels vous vous trouvez vous-même » – apparaît être en référence au passage de Freud dans « Sur l'engagement du traitement ».

Le fric est une apocope – soit la chute des phonèmes de fin – de *fricot, fricoter*, « être dans des affaires louches ».

13.[↑](#) Voir N. Gascuel, *Dans le midi de Lacan. Le mouvement psychanalytique dans le sud de la France*, Toulouse, Éditions Érès, coll. « Point hors ligne », 2015, chapitre 33 : « Mathis ». Je remercie François Boisdon pour l'indication de cette référence.

14.[↑](#) « Le maniement de l'argent par l'analyste participe nécessairement de ses références théoriques, parfois approximatives, et du niveau atteint par sa propre analyse, qui peut être sujet à caution », P. Mathis, « Remarques sur la fonction de l'argent dans la technique psychanalytique », *Lettres de l'École freudienne*, n° 9, décembre 1972, p. 183.

15.[↑](#) J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », dans *Écrits, op. cit.*, p. 586.

16.[↑](#) S. Freud, « Sur l'engagement du traitement », art. cit., p. 102.

17.[↑](#) J. Lacan, *Les non-dupes errent*, séminaire inédit, séance du 12 février 1974.

18. [↑](#) J. Lacan, Discussion, « Remarques sur la fonction de l'argent dans la technique psychanalytique », art. cit., p. 196.
19. [↑](#) P. Mathis, « Remarques sur la fonction de l'argent dans la technique psychanalytique », art. cit., p. 198.
20. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre II, Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique psychanalytique*, Paris, Le Seuil, 1978, p. 239.
21. [↑](#) *Ibid.*
22. [↑](#) D'ailleurs, on gagnerait à travailler sur les séparations, jusqu'à la séparation d'avec l'analyste. De quoi peut-on espérer se séparer ? Voir L. Izcovich, « Semblant d'objet *a* », *Mensuel*, n° 130, Paris, EPFCL, février 2019, p. 25.
23. [↑](#) S. Freud, « Sur l'engagement du traitement », art. cit., p. 103.
24. [↑](#) J. Lacan, Discussion, « Remarques sur la fonction de l'argent dans la technique psychanalytique », art. cit., p. 204-205.
25. [↑](#) Je souligne.
26. [↑](#) Dans le discours analytique, l'analyste « occupe la position du semblant », dans J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XIX, ...Ou pire et Le Savoir du psychanalyste*, séminaire inédit, séance du 10 mars 1972.
27. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 197.
28. [↑](#) P. Mathis, « Remarques sur la fonction de l'argent dans la technique psychanalytique », art. cit., p. 192.